



Association d'Aide  
aux Victimes  
d'Actes  
de Délinquance

13 boulevard de la Corderie  
13007 Marseille  
Tel : 04 96 11 68 80  
recrutement@avad-asso.fr

Membre du réseau



## RECRUTEMENT

### 1 psychologue accompagnateur des situations d'urgence

**L'AVAD (L'association d'Aide aux victimes d'actes de délinquance) recrute un psychologue (H/F), formés à l'accompagnement psychosocial de crise et la gestion des urgences, en CDI.**

L'AVAD est une association d'aide aux victimes d'infractions pénales qui intervient sur le ressort du tribunal judiciaire Marseille.

L'AVAD recrute un psycho-sociologue ou psychologue pour intervenir en urgence, pour le Dispositif d'Intervention et de Soutien aux Personnes Affectées par des actions Violentes (DISPAV), dispositif de gestion et d'anticipation de crise ayant pour finalité d'accompagner et de soutenir des personnes fragilisées par les événements violents à fort impact collectif, et pour l'aide aux victimes d'infractions pénales.

#### Profil et qualités requises

**Psychologue ou psycho-sociologue expérimenté(e) et formé(e) : *defusing*, debriefing collectifs et individuels, accompagnement psychosocial de crise, groupes de parole.**

Master 2 de psychologie ou psycho-sociologie.

Expérience solide en matière de soutien en situation de crise.

Capacité d'adaptation, d'initiative et d'autonomie

Intérêt pour le travail de terrain (mobilité, adaptabilité, expérience dans le domaine social bienvenue) et en réseau (réseau social, services médicaux, partenaires institutionnels...).

Connaissance des dispositifs politique de la ville / cohésion sociale et intéressé par des interventions en quartier prioritaire.

Bonne résistance face aux situations graves et éprouvantes

Capacité relationnelle et d'écoute (attitude empathique et rassurante)

Capacité rédactionnelle (clarté, rigueur)

Esprit d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation

Devoir absolu de discrétion

Maîtrise des outils informatiques

Aptitude à travailler en équipe, avec les autres intervenants de l'association et avec des intervenants extérieurs : évaluation, échange d'informations et de savoir-faire, soutien et respect mutuel...

Ouverture à de nouveaux projets

Bonne présentation, capacité à représenter l'association à l'extérieur.

## Missions

### ❑ DISPAV

Sur saisine de la Préfecture de police, intervention en urgence auprès des personnes (habitants, professionnels...) affectées par des infractions pénales violentes, diagnostic des besoins, première écoute, organisation d'une réponse adaptée (prise en charge médico-psychologique). ☑ Déclenchement par la Préfecture de police pour intervenir suite à des événements graves (astreintes, téléphone de permanence).

Travail en réseau en continu avec les acteurs opérationnels et institutionnels des territoires concernés (sensibilisation, préparation à la gestion de ce type d'évènements, accompagnement dans la gestion des conséquences de l'évènement, groupes de parole...).

Participation à la réflexion sur l'évolution du dispositif : adaptation des modalités d'intervention, construction des supports d'information, élaboration d'intervention avec des partenaires de terrain...

### ❑ Gestion psychosociale de crise

- Débriefings, defusing, premier soutien psychologique individuel ou collectif auprès des victimes ou des personnes impactées par un évènement, possibilité d'orienter vers des dispositifs de prise en charge médico-psychologique.
- Réactivité lors de la survenance d'un fait violent : mobilisation rapide sur le terrain, capacité à construire une analyse de la situation
- Groupes de parole
- Respect de la confidentialité et discrétion
- Suivi l'évolution de la situation et la restitue aux partenaires : accompagnement et suivi dans le temps, détection des besoins individuels.

### ☐ Aide aux victimes

- Participe à la prise en charge en urgence de victimes d'infractions pénales ou de faits impactant
- Evaluation de situation en vue de l'attribution de dispositifs de protection
- Annonces de classement sans suite
- Participe à la mise en œuvre des dispositifs spécifiques existants ou venir : Téléphone grave danger, bracelet anti-rapprochement, évaluation personnalisée des victimes, ou autres.
- Permanence d'aide aux victimes

### ☐ Partenariats et travail en réseau

- Assure le suivi des relations avec les partenaires et participe à des réunions institutionnelles (comité technique, comité de pilotage, réunions de terrain...).
- Construit un réseau de partenaires, mène des actions de **sensibilisation ou de formation** auprès des professionnels et autres intervenants présents sur un territoire et les **accompagne** en amont et en aval des évènements : connaissance des acteurs, facilité de contact, capacité de transmission, soutien.
- Mobilise les dispositifs d'aide médico-psychologique et les autres dispositifs d'urgence en cas de besoin : capacité d'évaluation des besoins, d'organisation et de préparation des interventions tiers, de mobilisation du réseau.

### Organisation du travail

- Autonomie
- Travail en équipe.
- Restitution de comptes rendus d'interventions, fiches navettes, listes des saisines, et tous outils de suivi
- Participation à la préparation d'outils d'information sur le dispositif et de supports de transmission d'information entre partenaires
- Réunions opérationnelles régulières avec la directrice et le chef de service. Restitution des informations et analyses nécessaires au bon fonctionnement du dispositif

### Contrat

- CDI à temps partiel (28 heures par semaine), à pourvoir immédiatement
- Astreintes rémunérées le soir et le week-end, environ 1 semaine sur deux



- Statut cadre, salaire en fonction de l'expérience (groupe VI de la convention collective CHRS)
- Prise de fonction rapide
- Intervention à Marseille et sur le ressort du tribunal de Marseille

Merci d'adresser vos candidatures (CV + lettre de motivation manuscrite) à l'attention de Monsieur le Président par courrier au 13 boulevard de la Corderie, 13007 Marseille ou par mail : [recrutement@avad-asso.fr](mailto:recrutement@avad-asso.fr)